

SOCIÉTÉ CENTRALE D'AQUICULTURE ET DE PÊCHE

Procès-verbal de la séance générale du 24 février 1960.

Présidence de M. BRESSE, *Président*.

La séance est ouverte à 18 heures.

Communications.

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. BELLET, pour sa conférence sur les « Principes généraux de la pathologie des Truites d'élevage, causes favorisantes de ses maladies ».

M. BELLET expose que l'élevage de la Truite représente en quelque sorte le prototype de l'élevage intensif, étant celui où l'on se permet de grouper, en un espace déterminé, le plus grand nombre d'animaux.

Cette accumulation de sujets en un espace restreint (30 à 50.000 Truitelles dans un bassin de 5 mètres de large sur 20 à 30 mètres de long), pose de graves problèmes.

La pathologie des Truites est une pathologie de masse, il n'est pas question de pathologie individuelle. On doit établir une discrimination entre ce que l'on appellera la mortalité normale et la mortalité anormale (pathologique), c'est contre cette dernière qu'il y a lieu de lutter. On distinguera les maladies contagieuses de celles qui ne le sont pas, ce qui n'est pas toujours aisé quand un élevage tout entier est attaqué par la même maladie.

Dans les débuts de la Trutticulture en France, on avait affaire à des poissons neufs, sains, qui réagissaient bien. On ne connaissait guère que l'entérite banale inflammatoire, due à la suralimentation. Les choses ont changé aujourd'hui, la Truite est devenue plus difficile à élever.

Des maladies nouvelles sont apparues, conséquence du forçage, de la suralimentation, de la promiscuité et qui sont en relation avec le mode de vie imposé à la Truite pour sa production intensive. Ce sont essentiellement des maladies nutritionnelles et génétiques. On rencontre des avitaminoses, des carences plus ou moins bien connues, des maladies en hyper ou en hypo, souvent par excès de matières protidiques ou hydrocarbonées. En définitive, c'est le foie qui est atteint, or cet organe domine toute la pathologie de la Truite. Il est, en effet, chez cette dernière, du fait de l'absence de moelle osseuse, un organe hématopoiétique d'importance primordiale et toute atteinte du foie a sa répercussion dans l'organisme entier. Des complications surviennent, dues aux maladies parasitaires ou infectieuses toujours prêtes à se développer dès que l'organisme est en état de moindre résistance. Les interférences entre maladies nutritionnelles et maladies parasitaires ou infectieuses, compliquent donc la recherche de la cause initiale.

On a coutume, en pisciculture, de parler de « la maladie ». En fait ce terme couvre tout un ensemble de maladies souvent très différentes dans leur étiologie si elles se ressemblent dans leurs symptômes.

On sait que chaque espèce possède des symptômes propres, dominants, ceux de la Truite sont : l'anémie, l'œdème, le tournis.

L'anémie se traduit par la paleur des ouïes, elle est liée à des troubles hépatiques (erreurs alimentaires, carences ou excès, infection par germes hémolytiques, parasitoses).

L'œdème est très fréquent. On sait qu'il existe un échange permanent de liquide, par osmose, au niveau des ouïes. Le corps de la Truite a une tendance permanente à s'hydrater, l'excès d'eau étant éliminé par les reins. Si ces derniers présentent des lésions, ou bien le foie qui est sur le circuit, il y a œdème. Il existe des lieux d'élection pour l'apparition des œdèmes : coussinet conjonctif derrière l'œil (exophthalmie), région abdominale (ascite). Il y a des œdèmes passifs, causés par exemple par les eaux d'origine profonde amenées à la surface par conduites forcées (excès de gaz carbonique et d'azote libre) et des œdèmes inflammatoires (parasitoses).

Le Tournis se manifeste par des troubles de la nage, une perte de l'équilibre. Ces troubles sont attribués, en général, à une lentospore que, pour sa part, l'auteur n'a jamais rencontrée. Il ne faut pas oublier qu'en dehors des parasites cérébraux provoquant des lésions directes des centres nerveux (Ichthyofaunase cérébrale), les parasites intestinaux provoquent eux aussi des troubles de la nage. Une occlusion de l'œsophage ou de l'intestin par obstacle mécanique peut provoquer des symptômes analogues (vertèbres de gros poissons données dans une nourriture insuffisamment broyée). Enfin, le Tournis peut être également provoqué par les maladies nutritionnelles ou infectieuses.

En résumé, difficulté de poser un diagnostic juste du fait que beaucoup de symptômes se rapportent à des maladies différentes ; de plus, il y a interférences des symptômes et des différentes causes étiologiques. Pour être valable, un diagnostic ne peut être posé à distance par le simple examen de quelques sujets ; une étude sur place est nécessaire. Le diagnostic posé, il y a lieu d'envisager un traitement. Les soins curatifs sont relativement peu efficaces ; en effet, les remèdes, pour être absorbés, sont mêlés aux aliments ; or, les Truites malades ne mangent pas, les plus atteintes se trouvent de ce fait condamnées.

Pour éviter les pertes de substances dans l'eau, il faut utiliser des sels insolubles qui devront être intimement liés à la nourriture. A ce sujet une remarque s'impose, c'est que les travaux auxquels se réfèrent les Pisciculteurs sont, pour la plupart, étrangers ; ils relatent des expériences de Laboratoire, effectuées en aquarium c'est-à-dire en milieu restreint où il n'y a pratiquement pas de perte du remède employé. Dans de grands bassins de pisciculture, les doses indiquées doivent être, le plus souvent, largement forcées.

Les traitements curatifs étant donc souvent insuffisants, l'attention du Pisciculteur doit se porter tout spécialement sur les mesures prophylactiques.

A l'heure actuelle, on se trouve devant une Truite devenue très fragile du fait de sa domestication et d'une sélection ayant porté uniquement sur le choix, comme reproducteurs, d'individus de croissance rapide. La conséquence de ce processus de sélection est que l'on a aujourd'hui des poissons qui, à l'âge de un an, ont déjà le foie malade, c'est-à-dire que ce sont des animaux dont la résistance à la maladie est diminuée. On peut dire que la plupart des maladies actuelles d'élevage sont liées à la sélection et à la suralimentation. C'est donc tout le problème de la sélection qui est à reprendre et cette dernière ne devrait pas porter uniquement sur l'appétit au grossissement, mais aussi sur la rusticité.

Le Conférencier passe en revue l'influence de la qualité des eaux sur la santé des Truites ; il se résume en disant qu'elles profitent mieux dans des eaux pas trop claires parce qu'elles sont plus nutritives, pas trop froides parce que la croissance est meilleure, pas trop courantes parce qu'elles se fatiguent moins et engraisent davantage.

D'une manière générale, l'eau de source convient à l'alevinage, l'eau de rivière davantage à la Truite adulte.

En ce qui concerne la nature des bassins, ceux de terre sont préférables, tout au moins ceux à fond de terre. En effet, dans ceux-ci il y a autolyse des excréments, des restes d'aliments et même des cadavres. Sur fond de ciment, la putréfaction s'arrête à mi-chemin, n'allant pas jusqu'à l'autolyse et créant un milieu toxique. De fait, en cas de maladie, les bassins en ciment sont toujours plus touchés que les bassins en terre.

M. BELLET insiste sur la nécessité de comptabiliser la nourriture en tenant compte du nombre des Truites, de leur poids, de la température de l'eau, enfin de la valeur nutritive intrinsèque de l'aliment.

Il est évident qu'une nourriture à base de Merlans, Tacons, comportant 10 à 11% de matières protéiques, doit être utilisée différemment de la viande qui en comporte 20%.

On doit savoir qu'une suralimentation fragilise les Truites au transport. Il faut éviter les formules d'aliments copiées trop simplement sur celles utilisées en Aviculture et qui renferment trop de gruaux, de semoules et de produits céréaliers (excès de matières hydrocarbonées).

Par ailleurs, viande ou poisson sont donnés souvent trop concentrés (pour avoir un bon colmatage) et pas assez additionnés d'eau, ce qui aboutit à un excès de matières protéiques.

Il ne faut pas abuser des antibiotiques mêlés aux aliments. Si l'on obtient ainsi un coup de fouet à la croissance, leur usage provoque au fur et à mesure une dégénérescence des souches et une fragilité des produits.

De plus, on observe des phénomènes d'antibiorésistance. Les quantités d'antibiotiques ainsi données sont insuffisantes pour empêcher le déclenchement d'une épidémie, mais suffisantes pour rendre les germes antibiorésistants.

En résumé, la Trutticulture, par sa nature d'élevage intensif, est un travail de professionnel averti. Déjà difficile pour celui-ci, elle aboutit souvent, pratiquée par des néophytes, à de grosses désillusions.

A la suite de la conférence de M. BELLET, un échange de vues a lieu entre les membres présents. Nous en retiendrons principalement l'intérêt qu'il y aurait à obtenir de Californie (U.S.A.) des œufs de Truites sauvages de rivière, pour effectuer des croisements avec nos vieilles souches de pisciculture, dans le but de leur redonner de la rusticité sans perdre pour autant certaines qualités de domestication et de bonne croissance. Une telle opération devrait être menée en exécution d'un plan soigneusement étudié tant du point de vue de la réalisation technique que de la surveillance indispensable.

M. le PRÉSIDENT remercie M. BELLET de son remarquable exposé.

La séance est levée à 19 h. 45.

Le Secrétaire général :

J. SPILLMANN.
